

Burundi : HRW dénonce des violations et abus ayant précédé le référendum

Human Rights Watch, le 18 mai 2018. Burundi : Meurtres et abus à l'approche du référendum. L'ONU, l'UE et devraient imposer les sanctions ciblées (Nairobi) – Les services de sécurité du Burundi et des membres de la ligue jeunes du parti au pouvoir ont tué, violé, enlevé, battu et intimidé des opposants politiques dans les mois précédant le référendum constitutionnel du 17 mai 2018, a déclaré Human Rights Watch dans un rapport publié aujourd'hui. Le pays est confronté à une crise politique, des droits humains et humanitaire depuis avril 2015, lorsque le Président Pierre Nkurunziza a décidé de briguer un troisième mandat controversé. [Photo : Des réfugiés burundais dans le camp de Mulongwe, dans l'est de la République.]

Le rapport intitulé « On va te battre pour te corriger » : Abus à l'approche du référendum constitutionnel (publié aujourd'hui en anglais et disponible la semaine prochaine en français), documente des violations et des abus commis par les forces de sécurité de l'État, les services de renseignement, des membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir – les Imbonerakure – et d'autres personnes proches du parti au pouvoir, au cours de l'année et demie précédant le référendum. De nombreuses victimes ont été prises pour cible après avoir refusé de s'inscrire pour voter ou de verser une contribution pour financer les scrutins prévus. Dans certains cas, le simple fait de ne pas appartenir au parti au pouvoir, le Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie (CNDD-FDD), était suffisant pour créer la suspicion et provoquer une réaction. « Le référendum burundais s'est déroulé dans un climat de peur et de pressions généralisées – un climat qui n'est clairement pas propice au libre choix », a déclaré Ida Sawyer, directrice pour l'Afrique centrale à Human Rights Watch. « Les responsables du gouvernement et les Imbonerakure savaient clairement que leurs violences à l'encontre des opposants réels et supposés, afin de permettre à Nkurunziza et au CNDD-FDD de maintenir leur emprise sur le pouvoir, ne seraient pas sanctionnées. Si le « oui » l'emporte, le référendum constitutionnel permettra à Nkurunziza de briguer deux mandats de sept ans et de rester éventuellement au pouvoir jusqu'en 2034. Les résultats du référendum devraient être annoncés dans les prochains jours ».

Human Rights Watch a interrogé plus de 100 personnes entre février et mai, notamment des réfugiés en République démocratique du Congo et en Ouganda, ainsi que d'anciens membres des Imbonerakure. Un grand nombre de ces personnes ont déclaré ne pas avoir eu d'autre choix que de fuir le pays. Human Rights Watch a documenté 15 meurtres, 6 viols utilisés comme punition contre des personnes considérées comme des opposants au CNDD-FDD, 8 enlèvements, et de nombreuses autres violations. L'ampleur des abus est difficile à évaluer et probablement beaucoup plus élevée que les cas documentés. La peur régnant dans tout le pays fait que de nombreuses personnes, victimes et témoins, sont réticentes ou dans l'incapacité de dénoncer les abus. En annonçant le référendum le 25 décembre 2017, Nkurunziza a déclaré que les personnes qui oseraient « saboter » le projet de révision de la constitution « par la parole ou par l'action » franchiraient une « ligne rouge ». Son discours a légitimé une politique du gouvernement consistant à rechercher et à punir toute personne perçue comme opposée au référendum. Des autorités locales ont renforcé ces menaces. Dans l'un des cas documentés, des Imbonerakure ont tué un homme de 30 ans en février 2017 dans la province de Bujumbura Rural parce qu'il refusait de se joindre à eux. « Les Imbonerakure voulaient que mon fils les rejoigne, mais il a refusé », a expliqué sa mère. « Puis ils ont commencé à dire qu'il était un traître. Une nuit, ils sont venus à la maison et ont demandé de l'argent à mon fils. Il leur a donné ce qu'il avait, mais ils lui ont tiré dans le ventre. Il est mort sur place. » Human Rights Watch s'est entretenu avec cinq anciens membres des Imbonerakure à propos de la manière dont le groupe fonctionne depuis 2015. Un ancien combattant des Forces nationales de libération (FNL), un ancien mouvement rebelle devenu un parti politique, a déclaré qu'il avait rejoint les Imbonerakure « contre leur volonté », mais qu'il s'était enfui après avoir refusé d'obéir à un ordre de tuer. « À un moment donné, ils ont tué d'autres membres des FNL qui étaient en prison à Cibitoke », a-t-il expliqué. « Mais je ne pouvais pas le faire, ils disaient que je devais faire quelque chose pour prouver qu'on pouvait me faire confiance dans le groupe. » Le fait que les services de sécurité et des Imbonerakure ont pu commettre ces crimes au cours des dernières années, convaincus qu'ils ne seraient pas punis, a encouragé les agresseurs et encouragé de nouveaux abus. Dans la quasi-totalité des cas documentés par Human Rights Watch, les personnes responsables et leurs commandants n'ont pas été arrêtés, inculpés, ni jugés, même lorsque des témoins les ont identifiés. Le gouvernement n'a pas pris de mesures raisonnables pour assurer la sécurité et protéger ses citoyens, ni pour s'acquiescer de son devoir de prendre toutes les mesures raisonnables afin de prévenir et de poursuivre ces crimes. En octobre 2017, les juges de la Cour pénale internationale ont autorisé une enquête sur les crimes commis au Burundi depuis avril 2015. Deux jours plus tard, le Burundi devenait le premier pays à se retirer de la Cour. Le gouvernement burundais devrait cesser de protéger les responsables de meurtres, de viols, de passages à tabac, de détentions arbitraires, de menaces et de harcèlement. Le gouvernement devrait empêcher ces abus, commis notamment par ses propres forces de sécurité et par des Imbonerakure. Pour montrer qu'il y a des conséquences pour les personnes les plus responsables des abus généralisés commis depuis l'Union européenne et les États-Unis devraient imposer les sanctions ciblées, y compris pour les personnes figurant plus haut dans la chaîne de commandement. Le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait également imposer des sanctions ciblées, notamment des interdictions de voyager et des gels d'avoirs, contre les responsables de graves violations des droits humains en cours au Burundi. Les dirigeants africains devraient également prendre position et adopter une position forte pour inciter Nkurunziza et son gouvernement à résoudre la crise du pays et à mettre fin à la violence et à la répression. « Nkurunziza et le CNDD-FDD ont montré qu'ils utiliseraient toute la répression pour conserver leur emprise sur le pouvoir », a conclu Ida Sawyer. « Les partenaires internationaux du Burundi, en particulier les États africains, devraient faire savoir au gouvernement que cela suffit. Les exactions doivent cesser, et leurs auteurs doivent rendre des comptes. »

À

```
(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});
```